



Rue des Wallons 59  
4000 LIEGE  
04/229.78.70

Liège, le 17 décembre 2024

### Objet : Informations importantes pour la fin d'année et la rentrée

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous souhaitons vous informer de plusieurs points importants concernant la fin de l'année scolaire et la rentrée de janvier.

1. **Fin des cours** : Les cours se termineront le vendredi 20 décembre à 12h00. Nous vous remercions de bien vouloir récupérer vos enfants à cette heure.
2. **Activités du 6 janvier** : Les élèves sont attendus à l'école le lundi 6 janvier pour participer à différentes activités. Les cours reprendront à 10h20 ce jour-là.
3. **Semaine du numérique** : La semaine du 13 au 17 janvier sera dédiée au numérique pour les élèves de 4e et de 5e année. Nous vous prions de bien vouloir vous assurer que vos enfants apportent leurs ordinateurs portables ou tablettes pour cette période.
4. **Travaux** : Nous souhaitons vous informer que des travaux importants vont débuter au sein de notre institut, incluant la destruction d'un bâtiment. Ces travaux commenceront à la rentrée de janvier et dureront jusqu'en mai 2026 si tout se passe bien.  
Nous tenons à vous assurer que toutes les mesures de sécurité nécessaires seront mises en place pour garantir la sécurité de vos enfants et du personnel. Cependant, ces travaux risquent de causer des difficultés de circulation et de stationnement aux abords de l'école. Nous vous recommandons de prévoir un peu plus de temps pour déposer et récupérer vos enfants, et de faire preuve de patience et de compréhension pendant cette période.
5. **Interdiction de fumer** : A partir du 31 décembre 2024, une nouvelle loi impose la création d'une zone non-fumeurs de 10 mètres autour de toutes les entrées et sorties des établissements scolaires, y compris les sorties de secours. Cette mesure concerne les écoles maternelles, primaires, secondaires (ordinaires et spécialisées), de promotion sociale et les hautes écoles. Cette zone sera clairement délimitée par des panneaux. Les produits à base de tabac ainsi que tous les produits similaires, y compris les cigarettes électroniques (avec ou sans nicotine) et les produits à fumer à base de plantes (comme les mélanges de plantes dans une pipe à eau), sont interdits dans cette zone.

Cette interdiction s'applique à tout public, à partir du 31 décembre 2024. Cette mesure vise à garantir le bien-être, la sécurité et l'hygiène de tous.

Des sanctions sont prévues en cas de violation de ces nouvelles dispositions, avec des amendes allant de 208 à 8 000 euros. Nous comptons sur votre coopération pour faire respecter et respecter cette nouvelle réglementation et assurer un environnement sain pour nos enfants.

**Joyeuses fêtes à toutes et tous !**

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous tenions à vous adresser nos meilleurs vœux. Que cette période soit remplie de joie, de bonheur et de moments précieux en famille et entre amis.

Nous vous souhaitons également de très bonnes vacances, reposantes et ressourçantes. Que nos élèves profitent de ce temps pour se détendre et revenir en pleine forme pour la nouvelle année.

Joyeuses fêtes à toutes et tous !

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition pour toute question.

Cordialement,

L'équipe de direction,

N. Fraipont, B. Frix, J. Maschietto et O. Ledain